

La filière équine française à l'horizon 2030

Christine Jez, coordinatrice



La filière équine française à l'horizon 2030

Christine Jez, coordinatrice

Bernard Coudurier, Marion Cressent, Florence Méa,
Philippe Perrier-Cornet, Emmanuel Rossier

Éditions Quæ



Collection Matière à débattre et décider

Concilier agricultures et gestion de la biodiversité
Dynamiques sociales, écologiques et politiques
L. Durand, M. Cipièrre, A.-S. Carpentier, J. Baudry, coord.
2013, 320 p.

Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?
M. Griffon
2013, 224 p.

L'océan sous haute surveillance
Qualité environnementale et sanitaire
M. Marchand
2013, 224 p.

Quand la ville mange la forêt
Les défis du bois-énergie en Afrique centrale
J.-N. Marien, É. Dubiez, D. Louppe, A. Larzillière, coord.
2013, 240 p.

Douleurs animales en élevage
Expertise scientifique collective Inra
2013, 136 p.

Les cultures intermédiaires pour une production agricole durable
Ouvrage collectif
2013, 112 p.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex, France
www.quae.com

© Éditions Quæ, 2014
ISBN 978-2-7592-2129-5
ISSN 2115-1229

Le Code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, même partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Préface

Du cheval au cheval

À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE, LA FRANCE COMPTAIT ENVIRON 3 À 3,5 MILLIONS DE CHEVAUX

pour une population de 40 millions d'habitants. Cette période n'est pas si lointaine. Selon les historiens, Jean-Pierre Digard et Daniel Roche¹, les chevaux étaient partout présents, à la ville comme à la campagne. En nombre sans cesse croissant, ils avaient été les principaux fournisseurs d'énergie de la première révolution industrielle ainsi que les acteurs d'une agriculture intensive en constante progression depuis le XVIII^e siècle. Ils étaient aussi indispensables au service des armées et en temps de guerre. Ils combinaient, aux yeux des contemporains, la puissance et le prestige. Ainsi s'explique l'importance ancienne accordée au cheval en France, des chasses royales aux travaux des plus modestes laboureurs, du labeur quotidien au prestige.

Cet univers où l'homme et le cheval étaient omniprésents et côte à côte, s'est effacé en un demi-siècle, entre la première et la seconde guerre mondiale. Les causes en sont connues : de nouvelles énergies infiniment plus puissantes, des instruments de prestige et de guerre à l'image de ces nouvelles forces. Le yacht ou la voiture de course ont remplacé le bel alezan. Les statistiques recensaient moins de 500 000 chevaux en France dans les années 1970.

Le cheval n'a cependant jamais complètement disparu, même aux plus bas étiages des années 1970-1980 : cheval de boucherie, cheval d'appoint, cheval de parade, cheval de concours, cheval de course... Depuis deux décennies, il réapparaît en plus grand nombre. La France compte aujourd'hui près d'un million de chevaux, devenant ainsi une grande nation équine, en Europe et dans le monde. La tendance est très nettement ascendante. Le cheval pour le jeu, pour le loisir, pour le plaisir, s'impose à nouveau. Est-ce simplement une mode ou une profonde évolution et selon quelles modalités ? Une réflexion prospective est nécessaire et c'est le mérite de l'Inra et de l'IFCE de l'avoir insufflée.

Car du cheval au cheval, ce n'est plus tout à fait le même cheval. Ont disparu les chevaux de travail des rouliers et des laboureurs ou ceux des dragons et des artilleurs, nombreux dans les champs, les ports, les quartiers, et sur les routes. À quelques niches près, ce cheval de guerre ou de labeur semble obsolète. Le cheval contemporain devient un animal de loisir. Mais la formule s'arrête là, non la réalité. La relative démocratisation des pratiques, la gamme très étendue des modalités et des métiers, la mondialisation des compétitions et des marchés ouvre un champ immense à la diversité. C'est à l'horizon 2030,

1. J.-P. Digard, 2004. ; D. Roche, 2008.

dans cette multiplicité des possibles que le travail de prospective a dû puiser. Les auteurs en ont échafaudé des scénarios du possible.

Pour autant, on ne saurait ainsi oublier toutes les valeurs anciennes, multiséculaires, que le cheval et l'homme ont entretenues ensemble. Car le cheval, sous toutes ses formes, est un patrimoine vivant, un patrimoine de l'humanité. Il s'impose ainsi dans les pratiques contemporaines, mais selon de nouveaux goûts ou de nouveaux besoins, et il les éclaire. On estime à cinq millénaires au moins la cohabitation entre l'homme et le cheval, accompagnant la sédentarisation, l'agriculture, l'industrie, la guerre... Ce qui a laissé quelques traces.

Dans l'histoire, le cheval a été l'animal par excellence de la distinction sociale. Le prestige de la monture ou de l'attelage distinguait l'homme de qualité, noble, officier, marchand, propriétaire... De nos jours, le cheval caractérise encore l'homme, mieux sans doute qu'une grosse cylindrée, somme toute bien ordinaire. Une économie mondialisée sur le cheval, se fonde sur cette distinction, *via* les courses et les concours. Les élevages français y tiennent souvent une place honorable, parfois de premier plan. Cette vogue se perpétue grâce à une clientèle fortunée. Bel animal, adepte de la performance, le cheval de prestige est toujours là.

La tradition associait le cheval à un univers viril, comme la guerre, le luxe ou le labeur. La cavalière restait une jolie exception, quasi romanesque. Beaucoup de jeunes femmes maintenant se découvrent un goût pour les pratiques équestres, c'est presque une mode qui a renouvelé en partie les cercles des concours hippiques, des promenades et des manèges. Cette tendance, loin d'exclure les hommes, réaffirme en douceur une affinité ancienne entre l'homme et son ami, le cheval, le plus subtil, le plus fin et le plus réactif de tous les animaux domestiques. La femme serait-elle aussi l'avenir du cheval ? Elle y contribue à coup sûr.

Le cheval enfin, avec toutes ses qualités intrinsèques, n'en reste pas moins un animal d'une nature domestiquée elle aussi. Il mange du foin et de l'avoine, crotte dans les stalles ou sur la route. Il a une descendance. Il trotte ou galope dans l'herbe de la prairie dont il est la parure, le luxe suprême, car il est vivant. Il contribue avec élégance au nouveau tableau des champs, au paysage. On lui attribue la beauté des formes, la force, la vitesse, la noblesse des gestes, la grâce fascinante de la vie animale sous notre regard admiratif. Il est tout le contraire d'un robot mécanisé. Comme l'œuvre d'art, comme le patrimoine, il est devenu précieux par son apparente inutilité.

C'est ainsi qu'en ce début de XXI^e siècle, le cheval nous flatte comme il aime être flatté. Il revient en des temps plutôt difficiles où nous avons besoin de lui : certes, plus pour le travail, pour l'énergie, pour la route et pour la guerre mais pour les valeurs qu'il suscite, pour cette exceptionnelle complicité de l'homme et de l'animal, de l'homme et de la nature domestiquée et admirée, pour ce trophée de l'inutile dans un univers aveuglément utilitaire... La prospective 2030 est ouverte.

Armand Frémont

Sommaire

Préface d'Armand Frémont	1
Introduction	5
La démarche prospective	
Une exploration des futurs possibles pour éclairer la décision	9
Une prospective de la filière équine française à l'horizon 2030	9
Le dispositif et la méthode	10
État des lieux de la filière	
Chiffres clés et importance de la filière équine en France	13
Dynamique des différentes utilisations du cheval	18
Production, valorisation et commerce des chevaux	22
Organisation de la filière	27
La recherche équine française	30
Préoccupations des acteurs de la filière	32
Les déterminants de l'évolution de la filière équine française à l'horizon 2030	
Le contexte économique et sociétal	35
Les attentes des usagers et de la société vis-à-vis du cheval et des activités équestres et hippiques	41
Les politiques publiques et les réglementations	55
L'offre équestre et hippique	77
Organisation et stratégie des producteurs de chevaux	97
Les scénarios	
Scénario 1 : tous à cheval	118
Scénario 2 : le cheval des élites	123
Scénario 3 : le cheval citoyen	127
Scénario 4 : le cheval compagnon	131

Principaux enseignements des scénarios

Questions spécifiques et transversales aux scénarios soulevées par la prospective	137
Perspectives pour l'action publique, la recherche et le développement	144

Références bibliographiques	153
------------------------------------	-----

Introduction

BIEN QUE MONTER À CHEVAL NE SOIT PLUS UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE, l'équitation de loisir en revanche est en plein essor et le secteur des courses bénéficie du fort intérêt de la population pour les paris hippiques. Dans ce contexte dynamique, l'ouverture des paris en ligne, le relèvement de la TVA, la diminution des subventions de l'État, le développement de la concurrence européenne, voire internationale, sur les marchés du cheval de sport mais aussi le fait que ces activités reposent majoritairement sur des micro-entreprises économiquement fragiles ou des amateurs, font peser des incertitudes sur l'avenir et sur la poursuite des tendances actuelles. Ces interrogations s'ajoutent aux nombreux enjeux auxquels la filière française est déjà confrontée tels que la pérennisation des emplois, l'intégration de nouvelles technologies comme la génomique ou internet, la production de chevaux en adéquation avec la demande, le maintien de la diversité des races et de leur présence dans certains territoires, la préservation du bien-être animal, la pérennité de la contribution du cheval au maintien de l'agriculture et du tissu social et culturel.

Depuis plusieurs années l'Inra et l'IFCE partagent une réflexion et une programmation communes en matière de recherche équine, en lien avec les préoccupations de la filière. Mais une certaine résistance à l'innovation scientifique et technologique de l'ensemble de la filière est aussi perceptible. En effet, si les techniques nouvelles de reproduction ont été massivement adoptées par certains éleveurs, d'autres avancées technologiques de ces dernières années ont été critiquées comme par exemple les indices génétiques. Pour autant, la filière doit s'attendre à de fortes ruptures, liées à l'apparition des avancées techniques et aux évolutions sociétales, qu'il est préférable d'anticiper plutôt que subir : émergence des nouvelles technologies de l'information dans la traçabilité sanitaire, développement d'un suivi médicalisé de l'entraînement, apparition de la génomique et de ses conséquences sur la caractérisation objective des équidés, sélection, aide à la commercialisation et à l'utilisation, prise en compte du comportement et du bien-être des chevaux, transparence en matière d'information économique, etc.

Afin d'aider les professionnels de la filière à anticiper les évolutions à venir, au-delà même des éléments conjoncturels qui les mobilisent aujourd'hui, mais aussi pour améliorer l'offre de services et programmer les besoins de connaissances et d'innovations de demain, l'Inra et l'IFCE se sont associés pour s'interroger sur les perspectives d'évolution de la filière équine à moyen terme. Le travail prospectif engagé a permis de définir des scénarios d'avenir contrastés pour la filière équine française à l'horizon 2030 et, à travers cette exploration, d'imaginer les ruptures possibles, de souligner les enjeux émergents, et d'initier le débat sur les leviers disponibles ou à mettre en œuvre pour contribuer au

maintien du dynamisme de la filière. Cette étude permet en effet de fournir une aide à la décision pour :

- la définition de stratégies d'encadrement et d'appui à la filière ;
- l'orientation des politiques publiques et de la recherche, ou encore ;
- l'amélioration de partenariats possibles avec les autres secteurs d'activités économiques (environnement, éducation, insertion, sport, culture et tourisme, etc.).

L'ensemble des résultats de ce travail participatif qui a mobilisé, au-delà de son groupe de travail, une centaine d'acteurs économiques et institutionnels de la filière au travers d'auditions individuelles et d'ateliers de travail régionaux, est présenté dans cet ouvrage. Après la description de la démarche prospective et de l'état des lieux des mondes du cheval, les principaux éléments déterminants pour l'avenir de la filière sont abordés ; les scénarios d'évolution possibles sont ensuite exposés et permettent de tirer les premiers enseignements de l'étude et de proposer des leviers pour l'action publique et la recherche.

Le dispositif de la prospective.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage du projet, composé d'un représentant de chaque institution, doit s'assurer de la conformité des travaux par rapport aux objectifs poursuivis. En outre, il valide la composition du groupe de travail et définit la politique générale de diffusion des résultats.

- Françoise Clément, directrice des connaissances et de l'innovation, Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce)
- Patrick Herpin, directeur de recherche, Institut national de la recherche agronomique (Inra)

Équipe projet

L'exercice s'est appuyé sur une équipe projet mixte Inra-IFCE, qui a animé et alimenté les réflexions d'un groupe de travail pluridisciplinaire chargé de construire les scénarios d'avenir.

- Christine Jez, chef de projet, Délégation à l'expertise, à la prospective et aux études, Inra
- Bernard Coudurier, chargé de mission, direction scientifique agriculture, Inra
- Marion Cressent, adjointe au responsable du service recherche et innovation, Ifce
- Florence Méa, directrice territoriale Île-de-France, Centre et Normandie, Ifce

Groupe de travail

Les membres de ce groupe ont été invités à participer aux travaux *intuitu personae* ; en aucun cas, ils ne représentent une institution ou un employeur.

Président : Philippe Perrier-Cornet

Vice-président : Emmanuel Rossier

- Jean-Louis Andreani
- Emmanuelle Bour-Poitrinal
- Jean-Louis Bourdy-Dubois
- Frédéric Chauvel
- Inès Ferté
- Jean-Yves Gauchot
- François Hausherr
- Edith Heurgon
- Pierre Julienne
- Léa Lansade
- Pierre Lekeux (Belgique)
- Gaëtan Mahon
- William Martin-Rosset
- Bernard Morhain

Le travail de groupe a été largement complété par des auditions ciblées d'acteurs de la filière équine : soixante-deux personnes ont été auditionnées. En aval, l'analyse des scénarios a été enrichie par une déclinaison de leurs impacts à l'échelle de trois régions de physionomies contrastées : la Basse-Normandie, l'Île-de-France et le Languedoc-Roussillon.

La démarche prospective

Christine Jez

Une exploration des futurs possibles pour éclairer la décision

LA PROSPECTIVE EST UN EXERCICE qui n'a ni la prétention de donner une image chiffrée et datée de ce que sera la filière équine dans quelques années, ni de dicter aux décideurs les options à prendre pour l'avenir. C'est une démarche exploratoire qui a pour but d'éclairer l'action présente à la lumière de futurs possibles (Godet, 1991). La réflexion sur des scénarios d'évolutions possibles a pour objectif de permettre aux décideurs et chercheurs d'acquérir une connaissance utile pour agir sur le futur, en fonction de leurs intentions et exigences. Elle cherche à sensibiliser les acteurs économiques et institutionnels aux possibles évolutions à venir et ainsi les aider à se préparer au changement. En ce sens, la prospective peut être un outil d'aide à la décision pertinent pour l'orientation de la recherche et la définition de stratégies pour la filière.

En identifiant les tendances lourdes, les zones d'incertitudes majeures et les principaux risques ou opportunités de ruptures, l'exercice de prospective offre un large éventail d'images du futur à partir duquel se dégagent des marges de manœuvre et des espaces de choix à promouvoir ou à éviter. Ainsi les scénarios décrivent des histoires qui peuvent, d'une part faire apparaître des visions nouvelles et originales, et d'autre part suggérer des réflexions stratégiques grâce à la projection dans le réel.

Ces décisions peuvent être réactives par rapport à une situation anticipée « si ce scénario venait à se dérouler, que faudrait-il faire pour s'y préparer au mieux ? » ou proactives s'il s'agit de favoriser la réalisation d'un scénario souhaitable et d'éviter la survenue d'un scénario considéré comme redoutable.

Une prospective de la filière équine française à l'horizon 2030

LA FILIÈRE ÉQUINE EST CONSTITUÉE D'ACTIVITÉS TRÈS DIVERSIFIÉES, regroupées au sein de sous-filières ou de « segments », et de nombreux acteurs n'ayant pas nécessairement d'intérêts communs ni de relations. Toutefois, il existe une certaine « porosité » entre les segments de par les échanges d'animaux (Rossier, 2004). En effet, chaque cheval a une

« carrière » individualisée et peut changer de segment au cours de sa vie ; un trotteur peut par exemple débiter son parcours dans les courses, puis être reformé pour l'équitation de club avant d'être orienté vers la boucherie. Compte tenu des flux d'animaux entre segments, il a été décidé collectivement de n'écarter aucune activité de la filière équine du cadre de référence de la prospective qui inclut donc les différentes activités ou utilisations du cheval, considérant avec un regard privilégié celles qui constituent les principaux débouchés actuels des chevaux et poneys, c'est-à-dire les segments courses, sports, loisirs, tourisme, travail et viande.

La « filière » se définit comme l'ensemble des acteurs directement impliqués dans les activités équestres et hippiques, des éleveurs avec ou sans statut professionnel (agriculteur, société,...) aux utilisateurs finaux qu'ils soient cavaliers, parieurs, consommateurs de viande de cheval ou simples citoyens, en passant par le cavalier propriétaire, pour qui produire un poulain peut être une activité secondaire et par tous les acteurs de l'offre hippique et équestre. La filière inclut tous les flux générés par ces activités.

L'échelle géographique sur laquelle sont étudiés les scénarios est la France, territoire sur lequel les acteurs ont la capacité de se projeter et d'élaborer des projets collectifs. Cependant, pour prendre en compte la diversité de cet espace, l'exercice s'appuie sur des illustrations régionales. La réflexion se situe, quant à elle, sur un terrain beaucoup plus large, ouvert aux évolutions des enjeux européens et mondiaux susceptibles d'impacter l'évolution de la filière.

L'horizon 2030 amène les experts à se projeter dans vingt ans. Il peut paraître court pour envisager des ruptures compte tenu de la lenteur des évolutions passées, mais il témoigne de l'accélération du changement qui touche la filière, notamment du fait des évolutions politiques et réglementaires en cours, mais aussi de celle des technologies. Il est pertinent pour l'action dans la mesure où il représente l'échelle de temps sur laquelle les incertitudes actuelles sur l'évolution de certains éléments moteurs peuvent se révéler. Cet horizon permet d'explorer des tendances en cours et des germes de changement qui pourraient devenir des sources de ruptures, tout en restant raisonnable pour le décideur.

Le dispositif et la méthode

I Une dynamique collective et interdisciplinaire

La réflexion s'est appuyée sur une équipe projet mixte Inra-IFCE, qui a animé et alimenté les réflexions d'un groupe de travail pluridisciplinaire, chargé d'élaborer les scénarios d'avenir. Pour disposer d'un large éventail de connaissances et d'opinions, les personnalités invitées par le comité de pilotage du projet à participer au groupe de travail sont issues d'horizons et de disciplines variés : chercheurs, représentants et acteurs économiques des différents segments de la filière. Elles se sont réunies onze fois sur une période de 18 mois pour construire des images possibles du futur grâce à la méthode des

scénarios. L'approche collective et participative privilégiée dans le cadre de cet exercice a offert aux participants l'occasion de partager une expérience et des références communes et de construire une réflexion nécessairement interdisciplinaire.

Cependant, compte tenu de la difficulté à associer diversité d'activités et diversité sectorielle, le travail de groupe a été largement complété par des auditions ciblées d'acteurs de la filière équine : 62 personnes ont été auditionnées parmi lesquelles 25 acteurs économiques, 21 représentants d'organismes socioprofessionnels, 8 professionnels de l'enseignement ou de la recherche et 8 experts des ministères et de l'IFCE. Cette approche permet de compléter les sources bibliographiques sur lesquelles l'équipe projet s'appuie pour alimenter les réflexions du groupe de travail.

■ La méthode des scénarios pour explorer les futurs possibles

La démarche prospective s'appuie sur une méthode dite « d'analyse morphologique » qui permet d'explorer les futurs possibles à partir de combinaisons d'hypothèses d'évolution des éléments déterminants pour l'avenir du système étudié (de Jouvenel, 1999). La méthode ne permet pas de décrire l'avenir mais propose des moyens simples pour agencer les connaissances et organiser une réflexion, à l'origine complexe du fait de la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu et des incertitudes sur leurs évolutions.

La première étape de la construction de scénarios consiste à identifier les « facteurs » de toute nature qui exercent ou sont susceptibles d'exercer une influence sur la filière équine française à l'horizon 2030 et de les regrouper par grands thèmes. Ensuite, les évolutions passées et en cours sont analysées afin de définir des tendances lourdes ou émergentes et des ruptures possibles. Le groupe de travail construit alors des hypothèses d'évolution vraisemblables pour chaque facteur à l'horizon 2030. Combinées entre elles par thème, ces hypothèses constituent des « microsécenarios », qui, combinés à leur tour entre eux aboutissent aux « scénarios » (Commissariat général du plan, 2004).

Parmi les multiples combinaisons possibles, le choix de scénarios exploratoires contrastés s'est appuyé sur des critères de :

- pertinence pour l'action, en ce qu'ils soulignent bien les enjeux, les incertitudes, les risques et les opportunités que la réflexion stratégique doit considérer ;
- cohérence, c'est-à-dire qu'ils proposent des combinaisons logiques d'hypothèses pour donner une représentation cohérente de l'ensemble du système ;
- vraisemblance ;
- transparence, c'est-à-dire lisibles et justifiés ;
- contraste suffisant pour offrir une large vision des futurs possibles.

■ Des ateliers régionaux pour illustrer la diversité

Les membres du groupe de travail ont, dès le démarrage du projet, attiré l'attention sur la diversité des filières équines et sur la nécessité de compléter l'approche globale par une démarche plus territoriale permettant de nuancer les scénarios par rapport aux réalités

locales. L'analyse des scénarios a été complétée par l'illustration de leurs impacts à l'échelle de trois régions aux physionomies très contrastées :

- la Basse-Normandie, première région équine par le nombre de chevaux présents, région d'élevage, d'entraînement de chevaux de courses, et d'équitation ;
- l'Île-de-France, première région équestre par le nombre de licenciés et première région hippique par le nombre de courses organisées chaque année ;
- le Languedoc-Roussillon, région touristique présentant un fort attachement culturel au cheval et un lien fort entre le cheval et le territoire.

Grâce à l'appui des directions territoriales de l'IFCE et de celui des Conseils des chevaux et des équidés régionaux, le projet a mis en place des ateliers de travail dans chacune de ces régions. Des représentants professionnels et des acteurs économiques et territoriaux ont été invités à imaginer les impacts des scénarios à l'échelle de leur région dans le cadre d'une demi-journée d'échanges. À partir d'un état des lieux de la filière régionale et d'une présentation de l'exercice de prospective et des scénarios, les participants ont réfléchi et échangé sur les conséquences économiques, sociales, environnementales et sanitaires des scénarios. Ces rencontres, enrichies par des éléments bibliographiques, ont permis à l'équipe projet de construire des illustrations régionales spécifiques des scénarios qui restituent la diversité de la filière équine en France. Elles ont par ailleurs consolidé les scénarios en confirmant leur cohérence, leur vraisemblance et leur pertinence.

État des lieux de la filière

Marion Cressent

Chiffres clés et importance de la filière équine en France

LE CHEPTEL D'ÉQUIDÉS FRANÇAIS EST ESTIMÉ FIN 2010 À 950 000, un effectif à peine inférieur à celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni (un million² chacun en 2009). Ces trois pays totalisent plus de la moitié du cheptel équin européen (Liljenstolpe, 2009), mais les utilisations des chevaux sont plus variées en France que dans ces deux autres pays.

Des entreprises de petite taille génératrices d'emplois

La filière équine offre une grande variété d'entreprises grâce à la diversité des segments au sein de la filière (courses, sports et loisirs, travail, production de viande,...) et de celle des métiers au sein de chaque segment (Heydemann *et al.*, 2011).

Une diversité d'entreprises présentant des résultats économiques contrastés

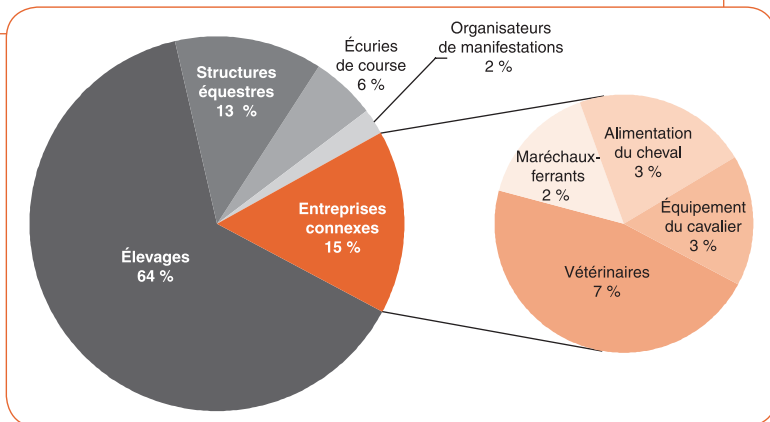
Deux grands types d'entreprises³ coexistent : les entreprises directement liées au cheval, qui le produisent, le valorisent ou l'utilisent, et les entreprises connexes qui sont prestataires des précédentes et des particuliers. En 2009, la France comptait 53 300 entreprises, parmi lesquelles 64 % de structures d'élevage et 15 % d'entreprises connexes (figure 1). Pour beaucoup d'entre elles, le cheval est une opportunité de diversification d'offre, qui n'est pas exclusivement équine. Le cheval, pour les agriculteurs, est aussi source de diversification que ce soit en offrant des pensions ou des services payants pour les propriétaires.

L'ensemble de ces structures génère un chiffre d'affaires estimé en 2008 à 12,3 milliards d'euros, dont 1,5 milliard provient des activités agricoles. La prise de paris hippiques représente 9,5 milliards (77 %), dont un peu plus de 7 milliards sont redistribués sous forme de gains aux parieurs (Heydemann *et al.*, 2011). Les structures du segment courses génèrent un chiffre d'affaires globalement plus important que celui des autres segments,

2. Après avoir atteint le 1,3 million en 2006, le cheptel britannique a néanmoins connu une forte diminution ces dernières années (BETA, 2012).

3. Les structures d'élevage, bien que n'ayant pas toujours un statut d'entreprise, sont comptabilisées.

Figure 1. Répartition des différentes entreprises de la filière équine.



D'après Réseau REFferences, 2009.

tandis que les structures d'élevage présentent un chiffre d'affaires en moyenne inférieur à celui des entreprises liées à l'utilisation du cheval (figure 2). Ces moyennes masquent néanmoins des écarts importants : le chiffre d'affaires des établissements équestres varie, en réalité de 12 000 à 450 000 € selon le dimensionnement de l'établissement, tandis que la moitié des élevages n'en dégage aucun.

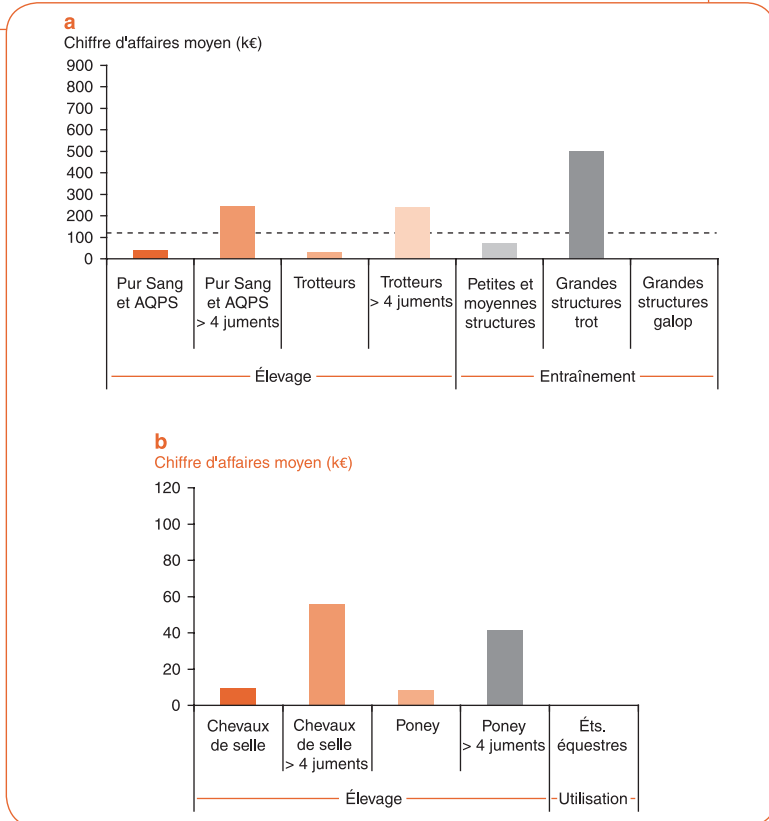
Une entreprise sur trois se situe en région Basse-Normandie, Pays de la Loire ou Rhône-Alpes. Les activités d'élevage sont particulièrement développées dans le Nord-Ouest, à l'inverse le Sud-Est est plutôt une région d'utilisation.

Des emplois à fort turn-over, en cours de féminisation

Beaucoup de structures de la filière équine sont familiales et de petite taille : moins de la moitié d'entre elles emploient plus d'un salarié et moins de 10 % ont plus de cinq salariés (Réseau REFferences, 2011a). Néanmoins, environ 39 000 salariés agricoles et 32 800 équivalents temps plein (ETP) non agricoles sont employés dans la filière (Heydemann *et al.*, 2011 ; Le Mancq, 2007 ; Réseau REFferences, 2011a). Les structures d'élevage, qui dégagent un petit chiffre d'affaires, ont peu d'employés : elles ne regroupent que 12 % du total des emplois et ETP de la filière bien que représentant 64 % des entreprises (figure 3). Il est reconnu que la majorité des emplois agricoles sont concentrés dans les écuries de courses et établissements équestres, structures plus importantes dégagant davantage de chiffre d'affaires.

Les salariés agricoles plutôt jeunes, en moyenne 30 ans, se caractérisent par un fort turn-over, 1/3 étant renouvelé chaque année. Si globalement la parité est respectée, les femmes sont surreprésentées dans les établissements équestres, mais sous-représentées

Figure 2. Chiffres d'affaires moyens de structures d'élevage et d'utilisation dans les segments (a) courses et sport et loisir (b).



D'après Réseau REFERENCEs, 2009.
AQPS : autre que pur-sang.

parmi les cavaliers professionnels, entraîneur-coach, etc. (Le Mancq, 2007). Dans les courses, on les voit peu dans les postes centrés sur la performance (jockey, driver, coach). De manière générale, à diplôme et compétences équivalents, elles occupent des postes et des fonctions moins valorisés et moins reconnus socialement (Chevalier et Le Mancq, 2010). La croissance des effectifs salariés est due pour l'essentiel à l'embauche de femmes dans tous les secteurs, la féminisation est donc en cours (Heydemann *et al.*, 2011). De plus, la part du bénévolat, bien que non quantifiée, reste très importante et nombre de manifestations hippiques comme équestres ne pourraient avoir lieu sans cette mobilisation.

Figure 3. Classification et répartition des emplois de la filière équine.

Emplois directs = au contact du cheval				Emplois indirects	
Agricultures		Non agricoles		Non agricoles	
Élevages	Écuries de courses et établissements équestres	Cabinets vétérinaires	Maréchaux-ferrants	Entreprises non spécifiquement liées au cheval	Organismes liés au cheval
8 700 emplois	30 300 emplois	> 1 650 ETP	> 1 850 ETP	> 22 000 ETP	> 6 000 ETP

Heydemann *et al.*, 2011 : Le Mancq, 2007 : Réseau REFERENCEs, 2011a.

Les entreprises de la filière sont petites, nombreuses, diversifiées et à l'origine d'une variété d'emplois considérable.

■ Une balance commerciale difficile à estimer

Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer précisément la balance commerciale, mais apportent cependant quelques indications sur les échanges.

La France se place au 4^e rang mondial des exportations de chevaux (Lebrun, 2010) avec 4 963 chevaux vivants déclarés exportés aux douanes françaises en 2014⁴. D'après ces données, la balance commerciale des échanges d'équidés vivants s'élevait en 2011 à + 57,4 millions d'euros et semble en hausse⁵. Néanmoins, les enregistrements de la base SIRE comptabilisent environ 7 000 chevaux de selle importés en 2011, chiffre supérieur à celui des douanes et en nette hausse depuis quelques années. Concernant les exportations, seules celles des chevaux de course sont chiffrées (2 750 animaux en 2011 selon la base SIRE), mais les acteurs de la filière s'accordent pour dire qu'elles seraient inférieures aux importations, entraînant de la sorte une balance commerciale négative.

Deux filières coexistent pour la viande chevaline : une filière d'importation de viande rouge ou d'équidés adultes (89,8 millions d'euros en 2010), et une filière d'exportation de viande rosée ou de poulains (49,9 millions d'euros en 2010). Les pays fournisseurs de viande rouge sont principalement américains, tandis que les exportations se font principalement vers l'Italie pour le vif et la Belgique pour la viande. En valeur comme en volume, ces échanges diminuent depuis plusieurs années. Néanmoins, la baisse du

4. Les données fournies par les douanes ne semblent pas représentatives des échanges véritables, d'une part car le libre-échange ne permet pas de quantifier les équidés circulant entre les pays membres de l'UE, et d'autre part car la nomenclature est floue. Elles sont néanmoins présentées à titre indicatif.

5. www.lekiosque.finances.gouv.fr